

Meeting ouvert à Diekirch

Samedi, 07 août 2021

Stade municipal, rue Joseph Merten, Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg)

Org. : C.A. Celtic Diekirch

Programme

U12 (Débutants 2010-2011) fém. & masc. (2010-2011) : 800m.

U14 (Scolaires 2008-2009) fém. & masc. : 800m.

Dames (toutes catégories, à partir de 2007) : 100m, 200m, 400m, 800m, Mile.

Hommes (toutes catégories, à partir de 2007) : 100m, 200m, 400m, 800m, Mile.

Dames (toutes catégories, à partir de 2005) : 5000m (mixte).

Hommes (toutes catégories, à partir de 2005) : 5000m (mixte).

Horaire

18.00h	100m Dames	
18.10h	100m Hommes	
18.15h	800m Débutants fém.	
18.25h	800m Débutants masc.	
18.35h	800m Scolaires fém.	
18.45h	800m Scolaires masc.	
19.00h	2.000m Scolaires mixte	
19.15h	200m Dames	
19.20h	200m Hommes	
19.30h	800m Dames, Série B	
19.40h	800m Dames, Série A	
19.50h	800m Hommes, Série B	
20.00h	800m Hommes, Série A	
20.15h	Mile Dames	
20.25h	Mile Hommes	
20.40h	400m Dames, Série B	
20.45h	400m Dames, Série A	
20.50h	400m Hommes, Série B	
20.55h	400m Hommes, Série A	
21.00h	5000m Mixed, Série B	
21.30h	5000m Mixed, Série A	

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire en fonction des inscriptions ainsi que de la situation sanitaire (et des recommandations y relatives). Toute modification de l'horaire sera publiée sur le site internet de l'organisateur www.celtic.lu ainsi que de la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme www fla.lu, que les participants et spectateurs sont priés de consulter avant la manifestation.

Inscriptions

La participation aux épreuves de la manifestation est ouverte à tout athlète affilié à une fédération membre de World Athletics, sous réserve des dispositions qui suivent.

Les participations à l'ensemble des épreuves de la manifestation se font sur invitation uniquement. Toute inscription / invitation sera confirmée par écrit par l'organisateur. Aucune inscription sur place le jour de la manifestation ne sera possible. L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou non la participation d'athlètes en tenant compte du nombre de participants indicatif renseigné ci-dessus ainsi que du niveau souhaité des différentes épreuves / séries.

Les demandes d'inscriptions / d'invitation sont à adresser jusqu'au **2 août 2021, 23:59h**, par courrier électronique, à l'adresse inscription@celtic.lu et sont à accompagner des informations suivantes : Nom, Prénom, Date de naissance, Nationalité, Club, Dossard permanent de la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (si l'athlète est affilié à la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme), Record personnel (y compris l'année de réalisation), Meilleure performance de la saison.

L'inscription aux épreuves est gratuite.

L'inscription à une des épreuves vaut engagement de respecter les dispositions sanitaires particulières afin d'éviter la propagation du COVID-19, telles que plus amplement décrites ci-dessous. L'organisateur se réserve le droit d'écarter de la compétition tout athlète enfreignant sciemment les règles et recommandations en question.

Pacemaker pour les épreuves de demi-fond / fond

Dans les limites des moyens engagés, l'organisateur s'efforcera de prévoir un pacemaker au moins pour les séries présentant le niveau le plus élevé pour chacune des épreuves au programme de la manifestation. Les chronos de passage demandés aux pacemakers seront adaptés en fonction des objectifs des participants. Toute demande / proposition par rapport aux pacemakers des différentes épreuves est à adresser à l'équipe d'organisation.

Listes des participants et « startlists »,

Les listes des participants seront publiées et mises à jour régulièrement sur le site internet de l'organisateur www.celtic.lu à partir du 26 juillet 2021 environ. Des « startlists » définitives (sous réserve de modifications liées à des désistements) seront publiées au plus tard le 5 août 2021 à 23:59h sur le même site internet.

Dispositions sanitaires particulières afin d'éviter la propagation du COVID-19

La manifestation sera organisée sous le régime du « Covid-Check », c'est-à-dire :

- Toute personne accédant au stade doit présenter un certificat européen attestant soit, une vaccination complète, soit une guérison du Covid (max. 6 mois), un test PCR négatif (de moins de 72h), ou un test antigénique rapide certifié (de moins de 48h). Un nombre limité de tests rapides sera disponible sur place pour les personnes n'ayant pas de certificat. Pour les personnes faisant un test sur place, un consentement sur la transmission des données à caractère personnel ainsi que le résultat du test au Ministère de la Santé, doit être signé. (pour les mineurs ce consentement doit impérativement être signé par les parents)
- Le nombre maximal de spectateurs est limité à 300.